



Municipalité
de St-Norbert

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT
M.R.C. DE D'AUTRAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Demande de dérogation mineure

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Norbert, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, statuera le lundi 8 avril 2019 à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de la municipalité de Saint-Norbert, sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

**Propriété située sur le lot 6044 891, au 3256, chemin du Lac
Municipalité de Saint-Norbert**

La dérogation mineure # 2019-0001 autoriserait l'aménagement d'une allée pour véhicule, dans les premiers cinq mètres de la rive d'un cours d'eau située sur le lot 6 044 891, au 3256 chemin du Lac, alors que l'article 6.1 du règlement de zonage no 131 de la corporation municipale de Saint-Norbert, interdit dans la rive, toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande doit se présenter le lundi 8 avril 2019 à 20 h 00 à la salle du conseil municipal située au 4, rue Laporte à Saint-Norbert.

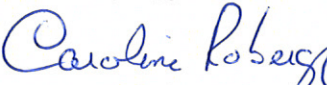
Donné à Saint-Norbert, ce 6 mars 2019.

Caroline Roberge,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Caroline Roberge, directrice générale adjointe, Municipalité de Saint-Norbert, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 6 mars 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 mars 2019.


Directrice générale adjointe

4, rue Laporte
Saint-Norbert, Québec
J0K 3C0

Tél. : 450-836-4700
Télec. : 450-836-4004

municipalite@saint-norbert.net
www.saint-norbert.net